

Comment se documenter sur l'architecture, l'ingénierie et l'urbanisme au Luxembourg ?



1. Comment entrer en contact avec un membre OAI ?

Tous les architectes, ingénieurs-conseils, architectes d'intérieur, urbanistes/aménageurs, architectes-/ingénieurs-paysagistes établis au Luxembourg sont répertoriés sur le site www.oai.lu dans l'**annuaire des membres OAI**, outil de recherche convivial et puissant.



2. Brochure « Construire – de l'idée à la réalisation avec votre architecte et ingénieur-conseil »

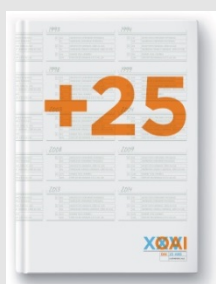
Cette brochure est disponible à la rubrique « services » du site www.oai.lu en cliquant sur « Pourquoi construire avec l'architecte/l'ingénieur-conseil ? ».



3. GUIDE OAI REFERENCES 2016

11^{ème} édition du Guide OAI Références 2016 :
Découvrez les 750 projets de 209 membres de l'OAI !

Disponible au prix de 25 euros auprès du secrétariat de l'OAI et de nombreuses librairies au Luxembourg. À commander par courriel oai@oai.lu.



4. Livre + 25

Publié dans le cadre de son **25^{ème} anniversaire**, cet ouvrage présente sur 25 chapitres thématiques la **variété et la multiplicité des initiatives de l'Ordre** tant au niveau légal, réglementaire, déontologique, d'organisation professionnelle au service de ses membres, que d'acteur culturel agissant dans l'intérêt général.

Disponible au prix de 25 euros auprès du secrétariat de l'OAI et de nombreuses librairies au Luxembourg. À commander par courriel oai@oai.lu.



5. Architectour.lu

La 2^{ème} édition du **guide d'architecture contemporaine du Luxembourg** présente 14 itinéraires à travers le Grand-Duché et vous propose la découverte de 294 réalisations.

Plus qu'un livre, un véritable **outil interactif** disponible sur www.architectour.lu. Disponible en version imprimée à l'OAI et dans tous les bureaux touristiques au Grand-Duché.



6. Bauhärepräis OAI 2016

Le livre « Bauhärepräis OAI 2016 » rassemble les 317 œuvres proposées pour le **Prix « Maîtres d'ouvrage »**.

Disponible au prix de 20 euros auprès du secrétariat de l'OAI et de nombreuses librairies au Luxembourg. À commander par courriel oai@oai.lu.

Des **films sur les réalisations lauréates avec interviews des maîtres d'ouvrage** sont disponibles sur la page Youtube de l'OAI et sur www.bhp.lu, ainsi que sur nos divers réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Pinterest, LinkedIn).



7. Expositions OAI

Découvrez toutes les expositions de l'OAI des dernières années (Semaine Nationale du Logement, Home & Living Expo, Foire de l'Etudiant,...) sous www.oai.lu rubrique « expositions ».



8. Recommandation OAI de contrat-type architecte et fiche d'ouverture de dossier

La **fiche d'ouverture de dossier**, disponible sur le site www.oai.lu, est destinée à faciliter et à structurer l'entrée en relation contractuelle avec le client. Une relation de confiance est accompagnée par un contrat reprenant les prestations à fournir et des clauses générales équitables; un modèle à ce sujet est disponible sur le site www.oai.lu. Une rémunération adéquate et juste de l'architecte est retenue de commun accord avec le maître d'ouvrage au moment de la signature du contrat.



9. Liste CPE

Tous les architectes et ingénieurs-conseils, membres obligatoires de l'OAI, sont habilités à établir des certificats de performance énergétique. La liste des membres OAI qui se sont déclarés particulièrement intéressés dans la fourniture des prestations de certificat de performance énergétique surtout pour les immeubles existants et de conseil en énergie peut être retrouvée en cliquant sur « **Energiepass** » dans la rubrique « **services** » du site www.oai.lu. Une recommandation de contrat-type pour l'établissement de certificat de performance énergétique pour les bâtiments d'habitation est disponible sur le site www.oai.lu.

10. Documentation disponible en ligne sur le site www.oai.lu

Brochure « Architecte d'intérieur »



site www.oai.lu
rubrique « publications grand public » => « brochures d'information »

Brochure « Il y a du Génie dans votre quartier »

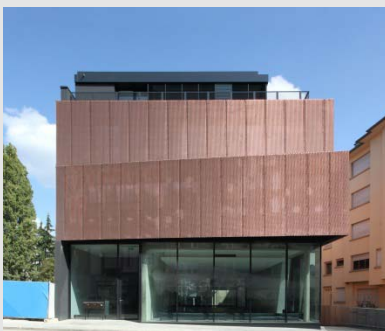


site www.oai.lu
rubrique « publications grand public » => « autres publications »

Cycle 2016-2017 des formations continues OAI



Plus d'informations sous www.oai.lu/formation



© Boshua

11. A propos de l'OAI et de ses membres : Un pilier solide, fiable, créatif et ingénieux de notre société

Constitué en mars 1990 aux termes de la loi du 13 décembre 1989, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) regroupe 5 professions libérales, à savoir **architecte, architecte d'intérieur, ingénieur-conseil, urbaniste-aménageur et architecte-/ingénieur-paysagiste.**

Un secteur très dynamique en plein essor:

Depuis 1990, le nombre de bureaux **d'architectes** a presque **triplé** (479 en 2016) et le nombre de bureaux **d'ingénieurs-conseils** a plus que **quadruplé** (183 en 2016).

Ces bureaux, établis au Luxembourg, emploient actuellement plus de 4.300 personnes.

Au-delà de ses missions légales, d'organisation professionnelle ainsi que d'intérêt public, l'OAI valorise la véritable dimension du travail de ses membres, au niveau économique, social, artistique et culturel, pour un cadre de vie durable et de qualité.

Plus d'informations sous www.oai.lu; autres sites : www.unplanpourtonavenir.lu; www.architectour.lu.

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils - **Forum da Vinci**

6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg;

e-mail : oai@oai.lu; web : www.oai.lu

Suivez l'OAI sur les réseaux sociaux :